

Modifications

Première édition		
Indice	Date	Modifications
A	16 février 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	28 février 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	18 mars 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
D	23 mars 2022	Dossier de permis de construire
Indice	Date	Modifications

Maître d'ouvrage



SMEG (Société Monégasque de l'électricité et du gaz)

**10 avenue de Fontvieille
98 000 MONACO**

Opération

**PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
Lieu-dit La Grisière
71 000 MACON**

Dossier : DLA-2123

Document

Dossier de permis de construire

D	
Indice	
Numéro	/
Echelle	/
Date	23 mars 2022
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DETRY-LEVY & Associés
doc. info.	Vector Works

Liste des pièces du dossier

Documents

Echelle

Formulaire CERFA

PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème
PC1-2	- Photo aérienne	1/10 000ème
PC2-1	- Plan masse projet : implantation	1/1 500ème
PC3-1	- Coupes AA et BB du terrain et des tables photovoltaïques	1/1000ème
PC3-2	- Coupe AA des tables photovoltaïques	1/50ème
PC4	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-2	- Poste de transformation , clôtures et portails	1/500ème, 1/100ème
PC6-1	- Insertions paysagères	-
PC7 et PC8	- Situation du terrain : environnement proche et lointain	-

Maîtrise d'oeuvre

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12 rue Dumont
69004 LYON - France

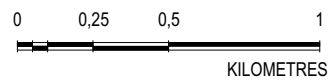
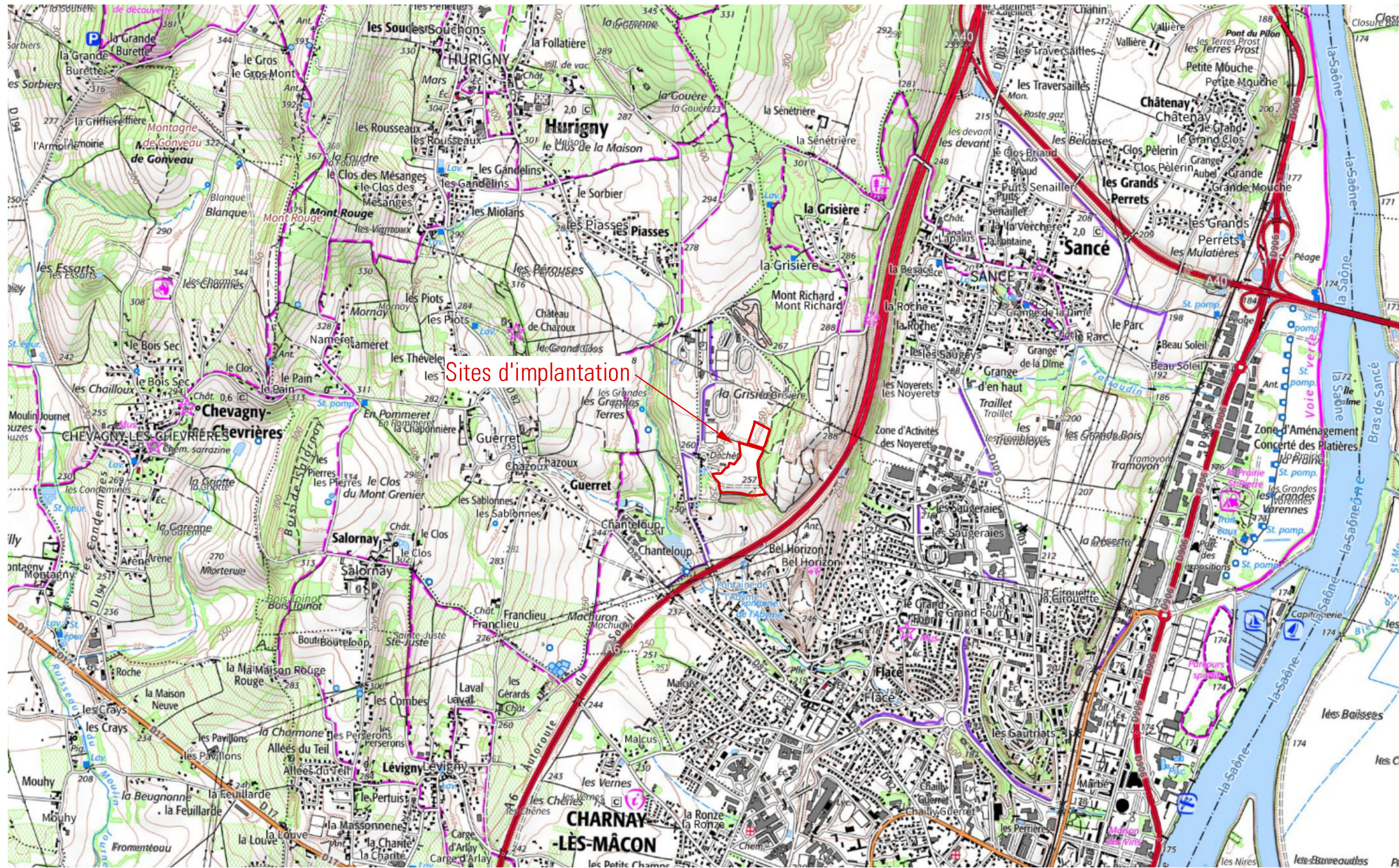
T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42

contact@detry-levy.eu
www.detry-levy.eu

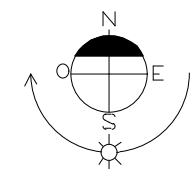


DETRY-LEVY & Associés
12 rue Dumont - 69004 Lyon
T. +33 (0)4 72 29 13 72 F. +33 (0)4 72 85 02 42
contact@detry-levy.eu
SARL D'ARCHITECTURE au capital de 30 490 euros
Siret 400 284 048 00032 APE 7111Z
Numéro de l'ordre des architectes N 3014 R 360
TVA Intra FR 13 400 284 048

PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)



AL

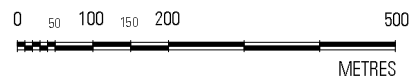


DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

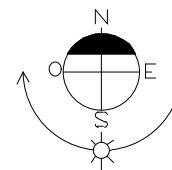
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC1-1 - PLAN DE SITUATION
Indice D du 23 mars 2022
Ech : 1/25 000 ème
DLA-2123

PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)



AL



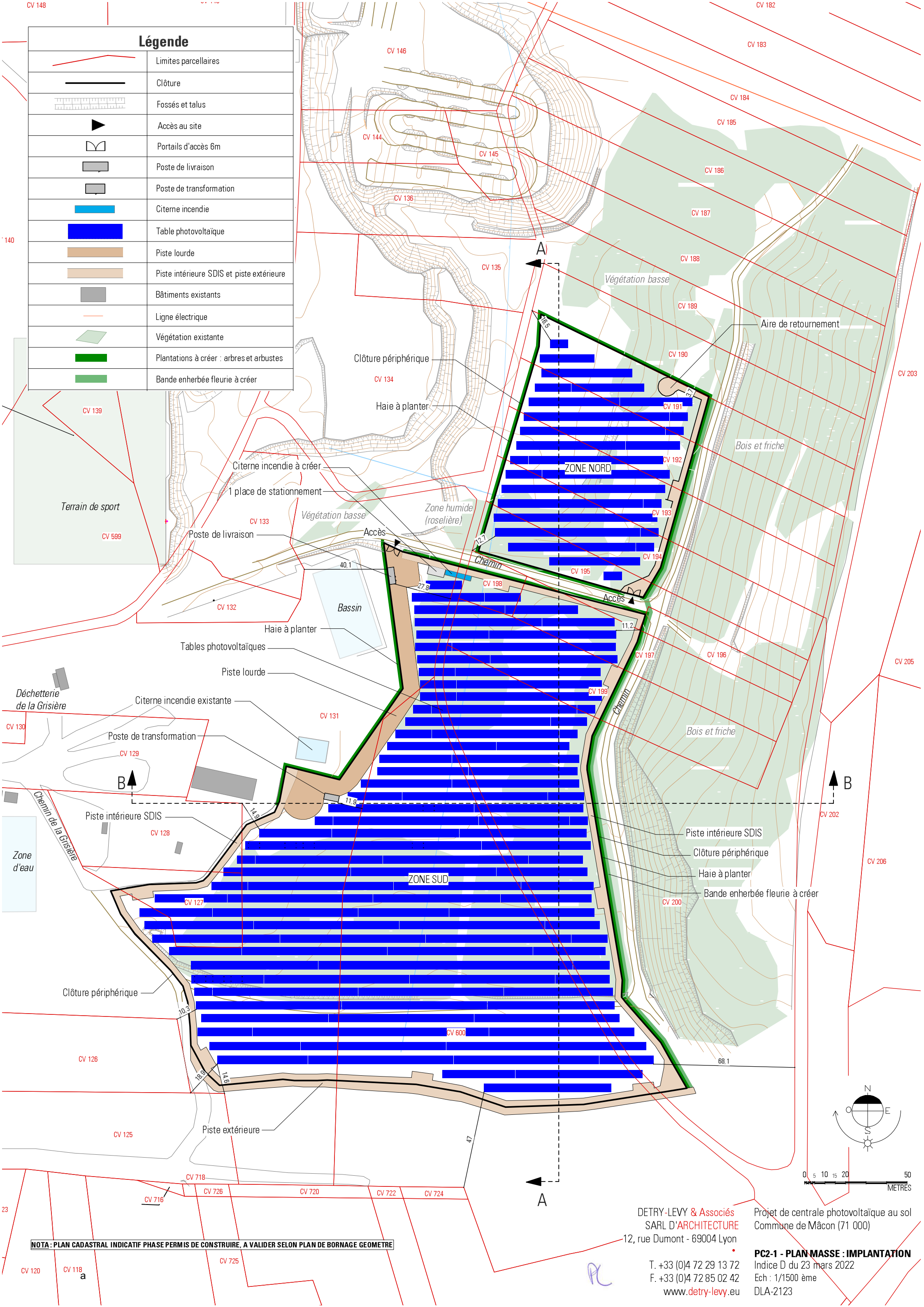
DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
•
T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC1-2 PHOTO AERIENNE
Indice D du 23 mars 2022
Ech : 1/10 000 ème
DLA-2123

Légende

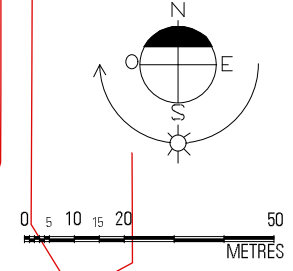
	Limites parcellaires
	Clôture
	Fossés et talus
	Accès au site
	Portails d'accès 6m
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie
	Table photovoltaïque
	Piste lourde
	Piste intérieure SDIS et piste extérieure
	Bâtiments existants
	Ligne électrique
	Végétation existante
	Plantations à créer : arbres et arbustes
	Bande enherbée fleurie à créer



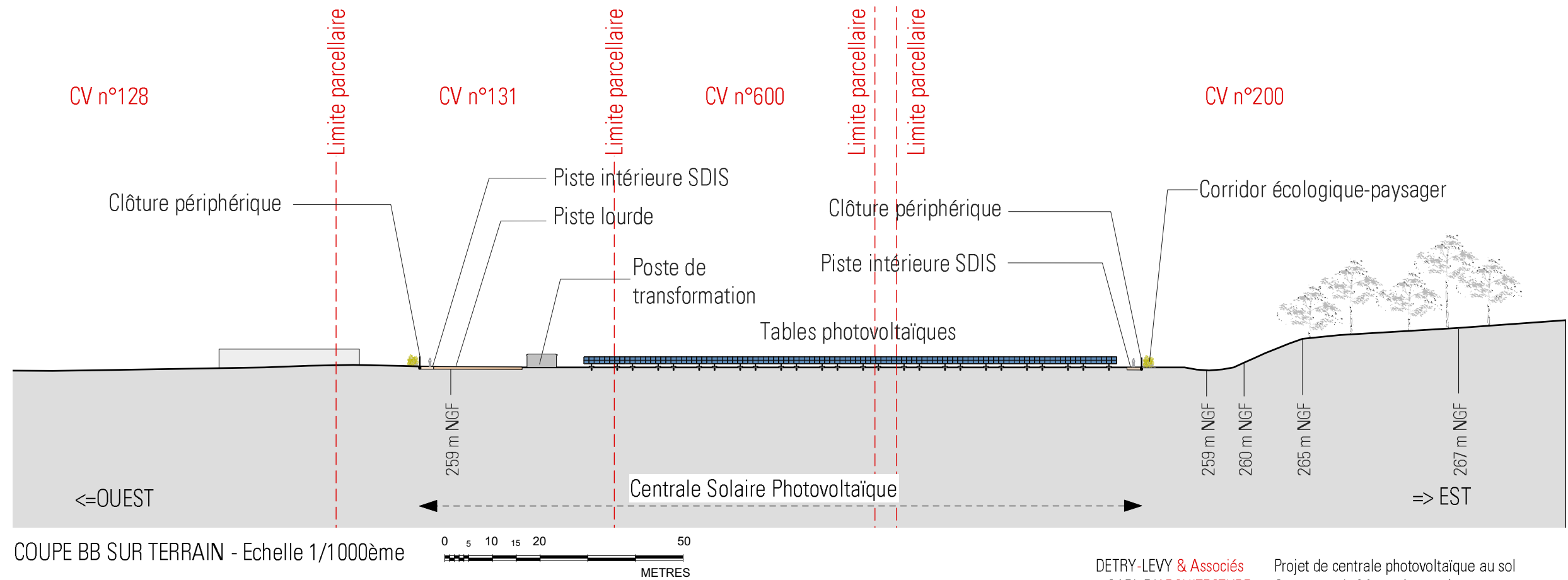
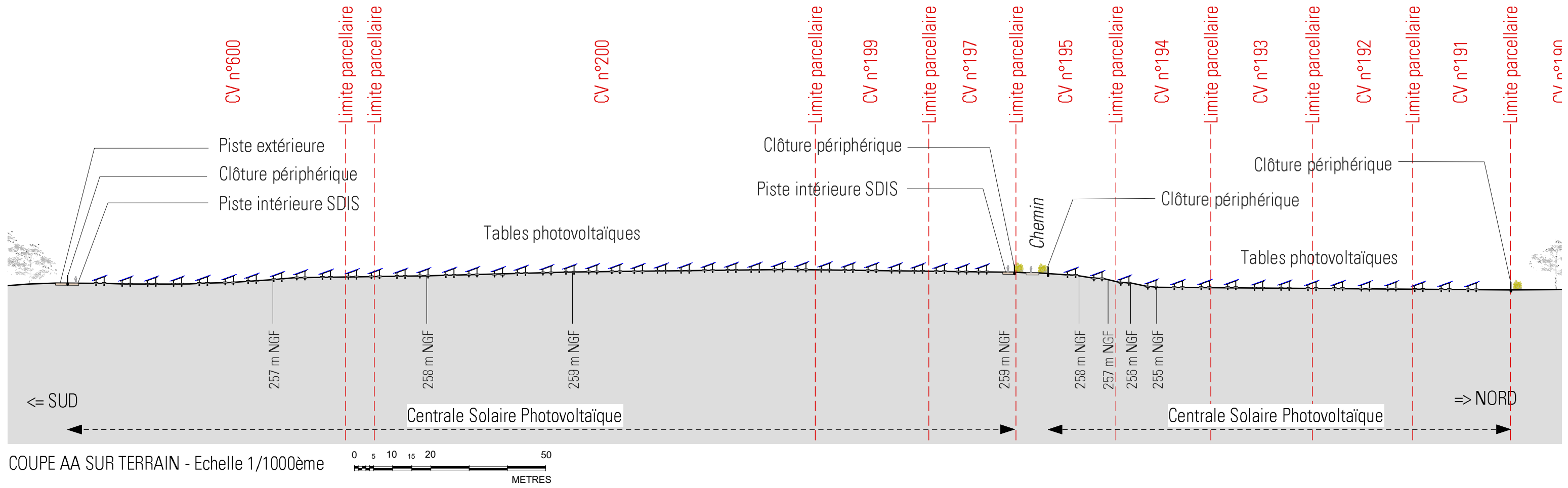
NOTA : PLAN CADASTRAL INDICATIF PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE, A VALIDER SELON PLAN DE BORNAGE GEOMETRE

DETRY-LEVY & Associés
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 T. +33 (0)4 72 29 13 72
 F. +33 (0)4 72 85 02 42
 www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
 Commune de Mâcon (71 000)
PC2-1 - PLAN MASSE : IMPLANTATION
 Indice D du 23 mars 2022
 Ech : 1/1500 ème
 DLA-2123



PL

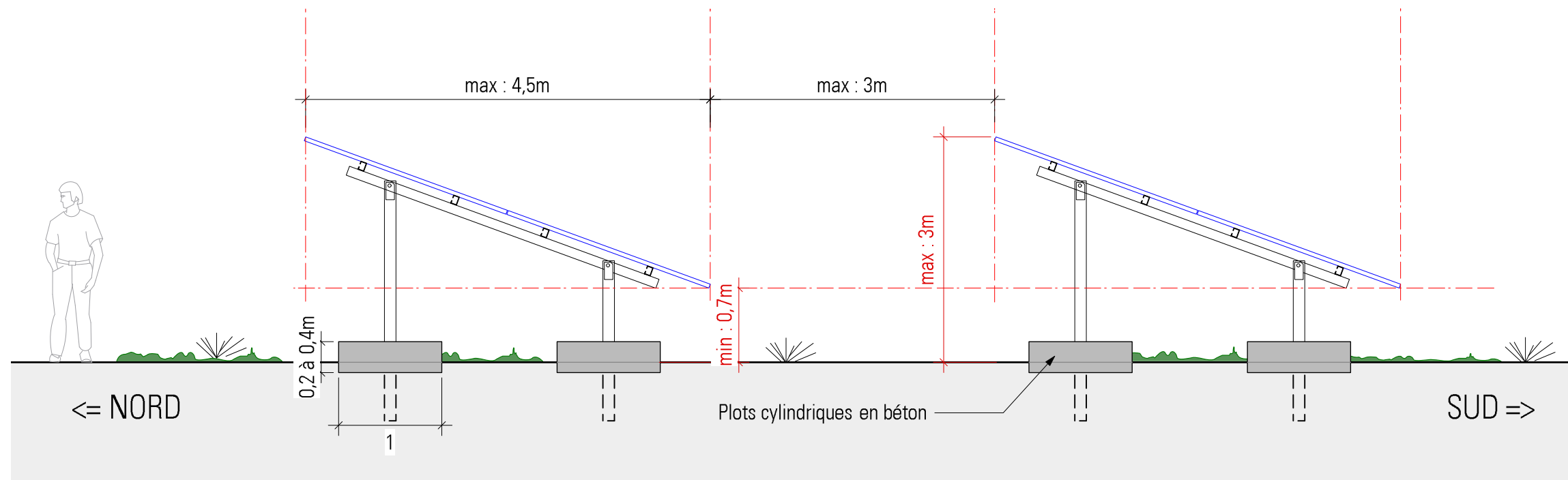


DETRY-LEVY & Associés
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 T. +33 (0)4 72 29 13 72
 F. +33 (0)4 72 85 02 42
 www.detry-levy.eu

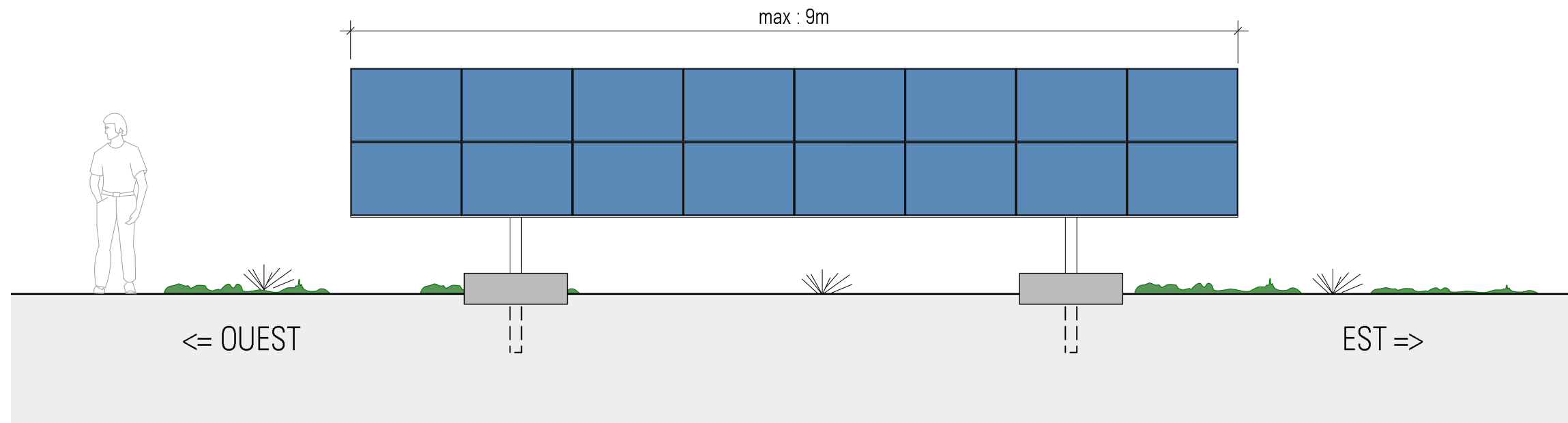
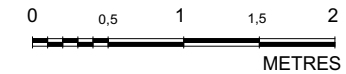
Projet de centrale photovoltaïque au sol
 Commune de Mâcon (71 000)

PC3-1 - COUPES AA ET BB DU TERRAIN ET DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
 Indice D du 23 mars 2022
 Ech : 1/1000ème
 DLA-2123

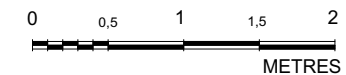
AL



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE COTÉ - Échelle 1/50ème



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE FACE - Échelle 1/50ème



NOTA : DESSIN PERMIS DE CONSTRUIRE, DIMENSIONNEMENT SUIVANT ÉTUDE STRUCTURE

AL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC3-2 - COUPE DES TABLES PHOTOVOLTAÏQUES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : 1/50ème
DLA-2123

Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

Localisation La présente notice concerne le projet d'implantation du parc solaire photovoltaïque au sol de La Grisière situé sur la commune de Mâcon (71 000) en Saône-et-Loire.
Contexte Foncier Le projet s'implante sur le site de la Grisière, au Nord-Ouest de la ville de Mâcon. L'emprise clôturée est de 5,14 ha.

Etat initial du site Le site d'implantation est une ancienne décharge, dont l'exploitation s'est achevée en 1989. Le site a depuis été remis en état.
Le site de la Grisière est au coeur d'une politique de réhabilitation de la Ville de Mâcon, désireuse de valoriser un foncier dégradé tout en développant les énergies renouvelables sur son territoire, avec notamment la création de vergers conservatoires et de sentiers pédestres pédagogiques..

Le relief présente de légères pentes, avec des altitudes variant de 253 à 260m NGF.
Le site d'implantation est délimité à l'Ouest par le site de la Grisière, composé d'une déchetterie et d'installations sportives, au Nord, à l'Est et au Sud par des terrains végétalisés : forêts, friches, prairies.
Le projet se divise en 2 zones : une zone Sud, la plus grande des deux, et une zone Nord de plus petite taille. Elles sont séparées par un chemin, depuis lequel s'effectue l'accès aux deux zones. La zone Sud est en surplomb par rapport à la zone Nord.

Le projet Le projet consiste en l'implantation sur le terrain d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, d'une puissance totale de 6 MWc. L'intégralité de la production sera revendue et injectée sur le réseau public de distribution.

La centrale est constituée de modules photovoltaïques, d'un poste de livraison et d'un poste technique incluant un poste de transformation et un onduleur central.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type «fixe» (appelées tables). Elles seront ancrées au sol par des fondations de type plots béton de forme cylindriques, coulés sur place. Ces fondations seront enfoncées dans le sol sur une petite épaisseur de 20 à 30cm. Elles sont ainsi non intrusives, afin de préserver l'intégrité du sol.

Les fondations ne constitueront pas de «barrage» hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table.

Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est-Ouest et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés. La hauteur maximale des tables au-dessus du sol est de 3m.

Le reste du terrain sera enherbé, et sera fauché mécaniquement régulièrement de façon à maintenir un état compatible avec les installations photovoltaïques. Il ne sera effectué aucun brûlage sur place.

Le terrain sera entièrement fermé par des clôtures constituées de poteaux métalliques de couleur verte et d'un grillage métal déployé de la même teinte, d'une hauteur de 2m. Des ouvertures sont prévues à intervalles réguliers pour permettre le passage de la petite faune.

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir d'un poste de transformation, situé dans la zone Sud à l'intérieur des surfaces clôturées. Sa hauteur n'excèdera pas 3m. Sa surface de plancher sera inférieur à 21 m².

Un poste de livraison sera également installé proche de l'entrée de la zone Sud, en limite intérieure Ouest du parc, accessible depuis un chemin d'exploitation. Ce bâtiment permet l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité ENEDIS. La hauteur du poste de livraison ne dépassera pas 3m. Sa surface de plancher sera inférieure à 24m².

Une citerne de 60 m3 sera également implantée, à l'entrée de la zone Sud, et sera accessible au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Une place de stationnement est prévue à l'intérieur du parc, juxtaposée à la citerne.

Voiries et réseaux L'accès aux deux sites se fera depuis la route de la Grisière puis par un chemin d'exploitation. L'accès aux deux enceintes clôturées se fait par des portails de 6m de large.

Pour la zone Sud, une voirie de type "lourde" permettra l'accès jusqu'aux locaux techniques à l'intérieur de la centrale depuis le portail d'accès, et sera pourvue d'un espace de retournement en bout de piste. Ces voiries "lourdes", d'une largeur de 8m, seront renforcées avec 20 à 40cm de grave naturelle ou recyclée selon les caractéristiques du terrain pour résister au poids des camions de transport et des grues.

Les pistes périphériques intérieures feront le tour du site, et auront une largeur de 3m. Elles seront accessibles au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), et seront dotées de zone d'élargissement ponctuelles pour le croisement des véhicules.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison.
Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

Matériaux Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte naturelle.
Clôtures : vert-grise
Portails : métalliques de la même teinte que la clôture
Poste de livraison : constitué d'un bloc de béton préfabriqué avec une finition en teinte beige clair ou gris clair
Poste de transformation : constitué d'un bloc de béton préfabriqué avec une finition en teinte beige clair ou gris clair
Terrain : maintien d'une strate herbacée préconisée par les écologues
Chemins et plateformes : matériaux vernaculaires de roche concassée.

Mesures paysagères Un corridor écologique Nord/Sud sera créé en lisière Est des deux zones, du côté extérieur de la clôture, en pied de coteau. Il sera composé d'une prairie d'une largeur de 3m fauchée tardivement, et permettra de favoriser le déplacement des reptiles, de l'entomofaune et de la petite à la grande faune terrestre.
Des haies arbusives seront plantées au pied des clôtures.

Démantèlement Le site sera remis en l'état à l'issue de l'exploitation du parc solaire. Un parc photovoltaïque est en effet une exploitation réversible. Le recyclage des modules photovoltaïques est réalisé par une filière industrielle internationale déjà existante.

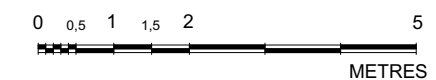
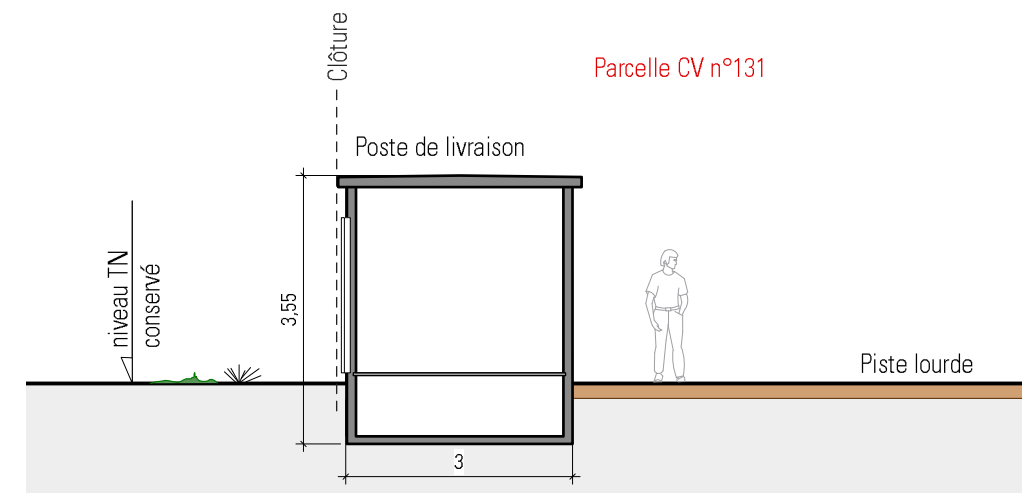
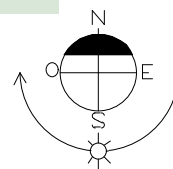
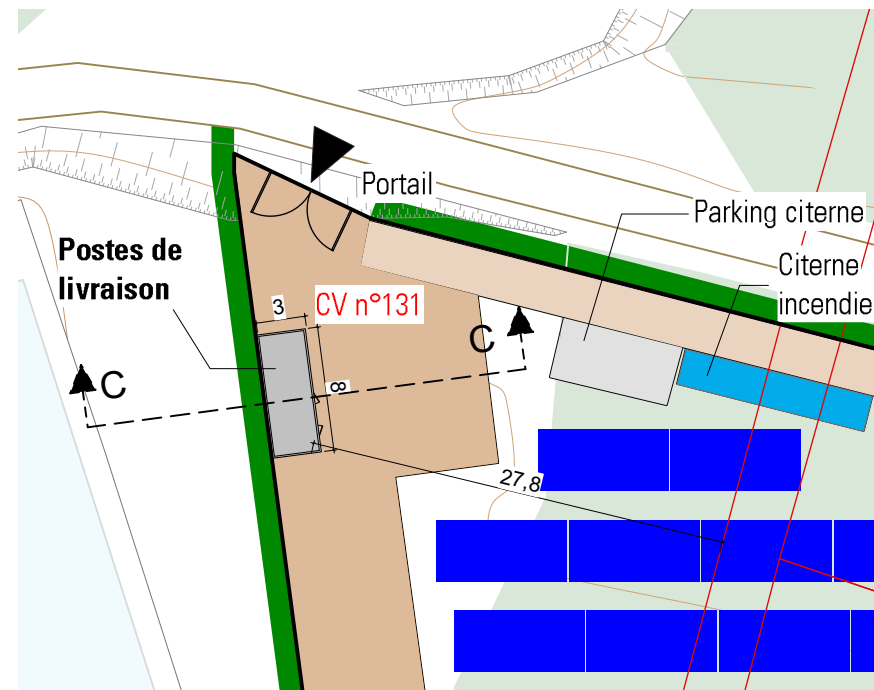
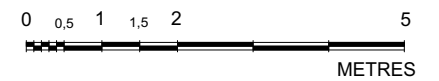
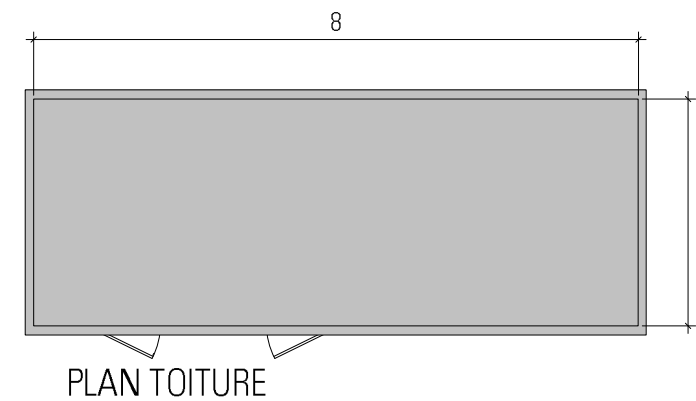
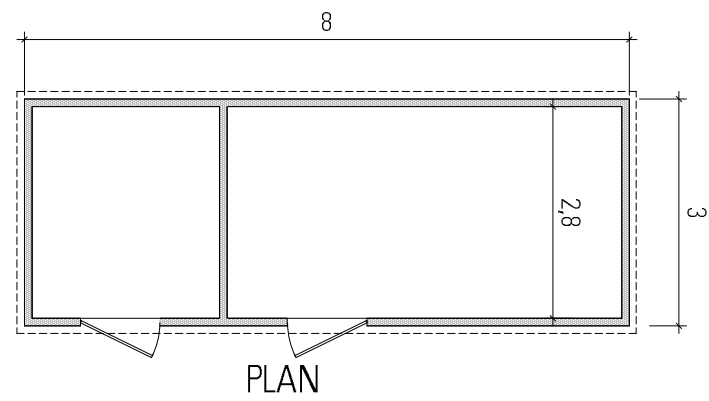
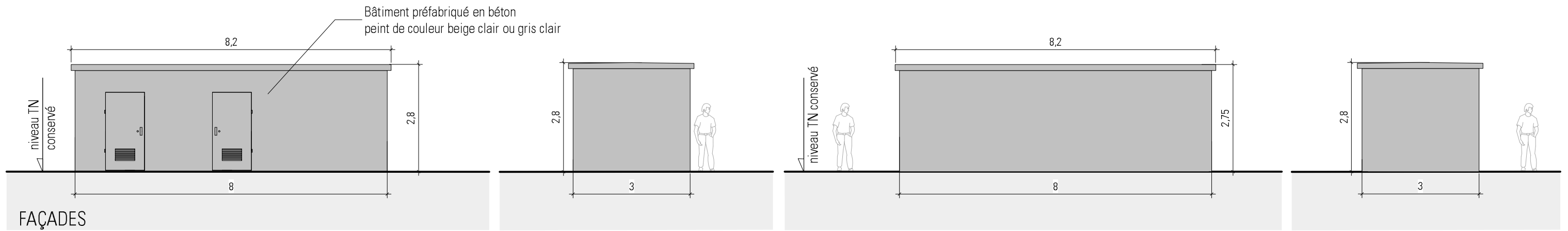
AL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC4 - NOTICE
Indice D du 23 mars 2022
Ech : ---
DLA-2123



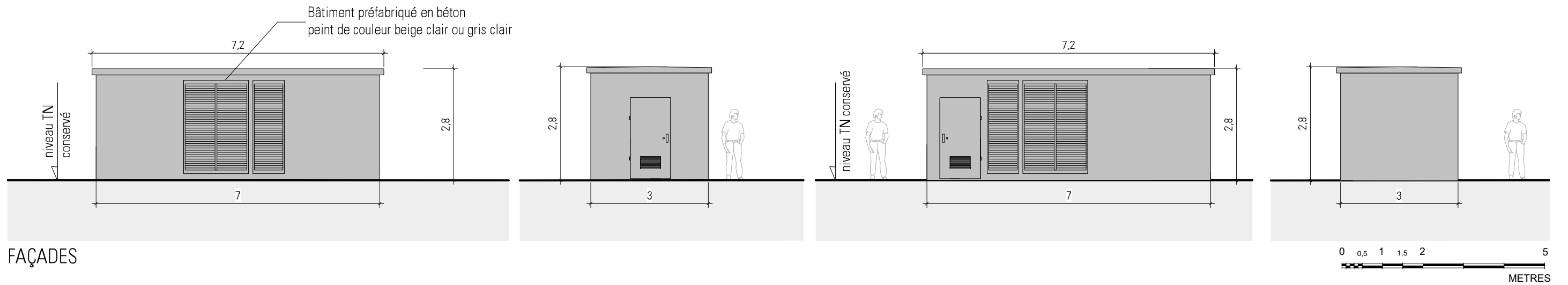
DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

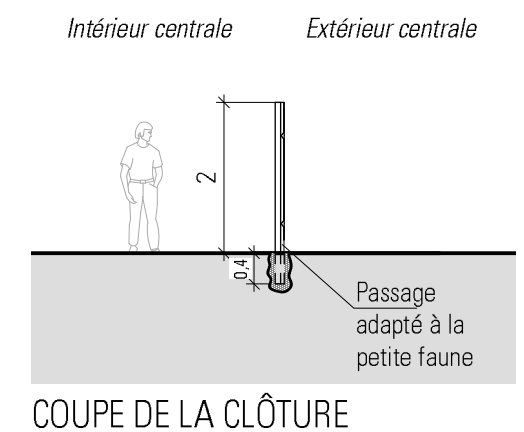
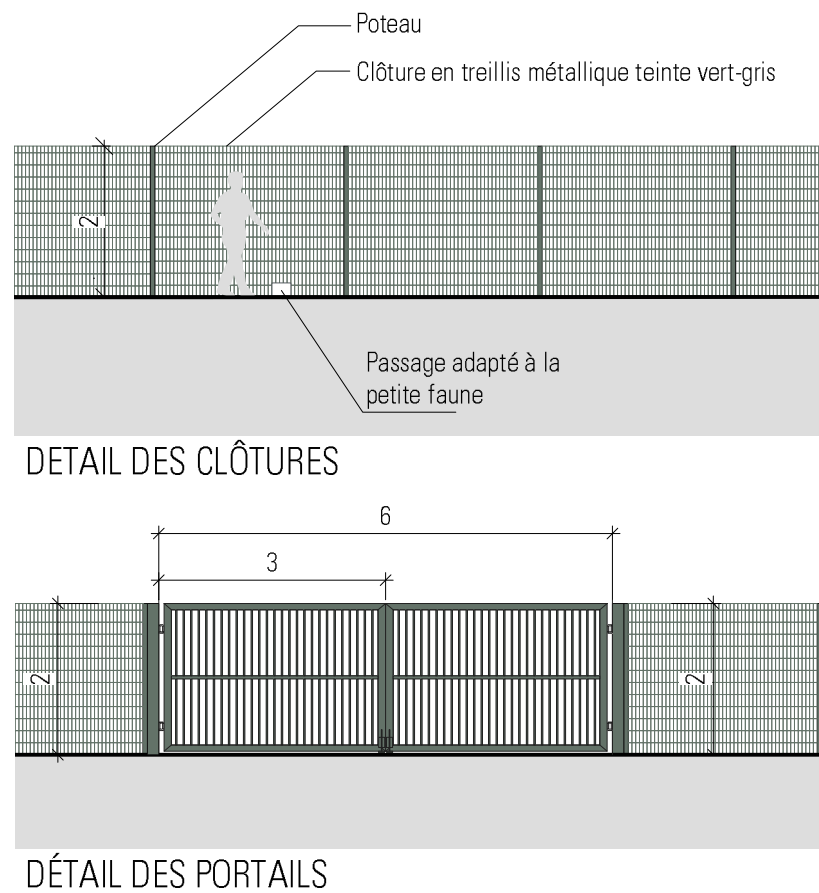
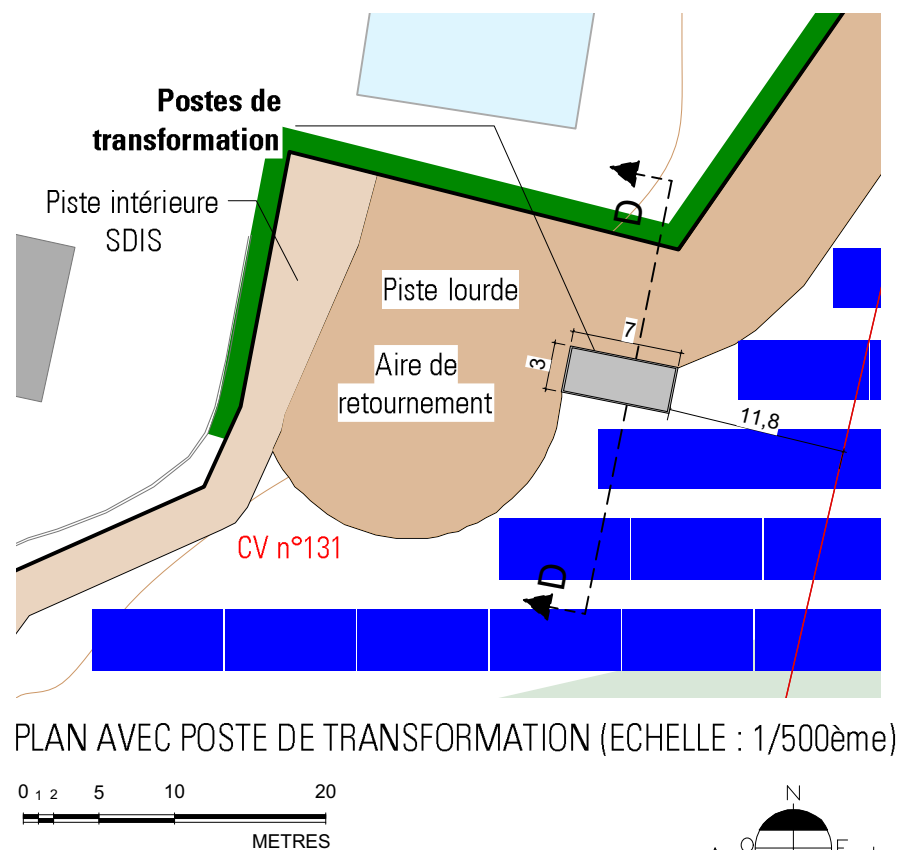
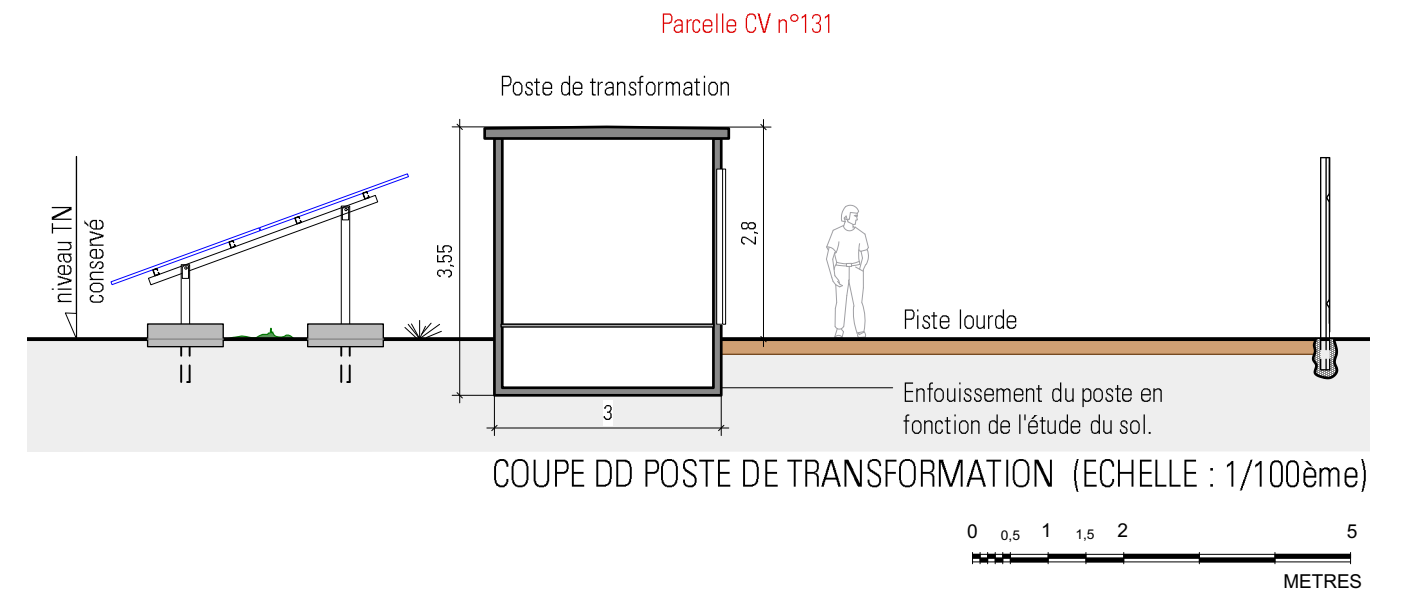
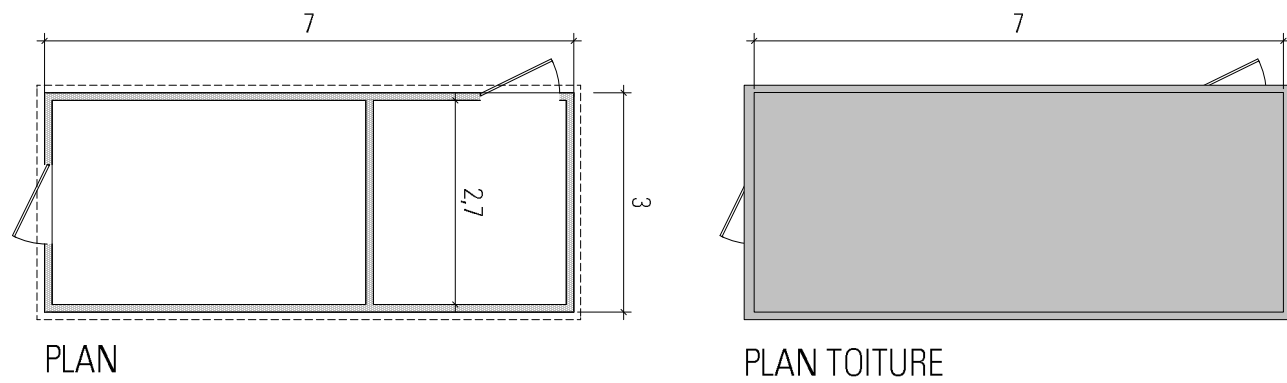
T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

PC5-1 - POSTE DE LIVRAISON - FAÇADES/PLANS/COUPES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DLA-2123

AL



FAÇADES



DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC5-2 - POSTES DE TRANSFORMATION, CLÔTURES ET PORTAILS
Indice D du 23 mars 2022
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DLA-2123

AL

INSERTIONS PAYSAGÈRES



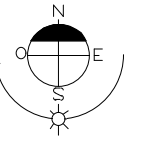
VUE 1 - Vue existante



LOCALISATION DES VUES



VUE 1 - Vue projetée sans mesures paysagères



VUE 1 - Vue projetée avec mesures paysagères

AL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC6-1 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : -
DLA-2123

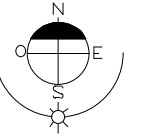
INSERTIONS PAYSAGÈRES



VUE 2 - Vue existante



LOCALISATION DES VUES



VUE 2 - Vue projetée sans mesures paysagères



VUE 2 - Vue projetée avec mesures paysagères

AL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

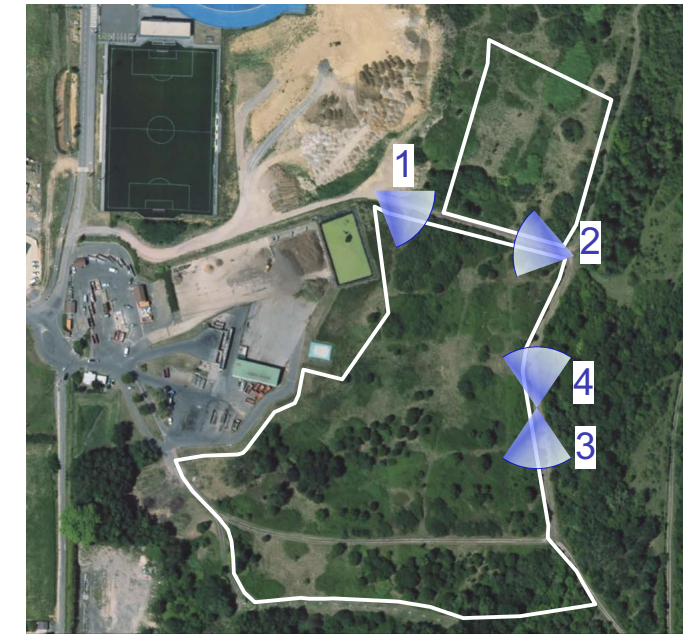
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC6-2 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : -
DLA-2123

INSERTIONS PAYSAGÈRES



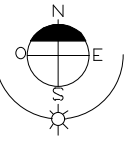
VUE 3 - Vue existante



LOCALISATION DES VUES



VUE 3 - Vue projetée sans mesures paysagères



VUE 3 - Vue projetée avec mesures paysagères

PL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

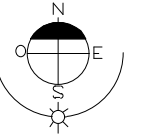
PC6-3 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : -
DLA-2123



VUE 4 - Vue existante



LOCALISATION DES VUES



VUE 4 - Vue projetée sans mesures paysagères



VUE 4 - Vue projetée avec mesures paysagères

PL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon

T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC6-4 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice D du 23 mars 2022
Ech : -
DLA-2123

VUES ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



VUE 1 - Vue existante



VUE 2 - Vue existante



VUE 3 - Vue existante



VUE 4 - Vue existante

PL

DETRY-LEVY & Associés
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
T. +33 (0)4 72 29 13 72
F. +33 (0)4 72 85 02 42
www.detry-levy.eu

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de Mâcon (71 000)

PC7 et PC8 - ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN
Indice D du 23 mars 2022
Ech : -
DLA-2123